

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 26 janvier 1968

Etaient présents:

Me Adélarde Savoie	M. Agnez Hall
P. Raoul Dionne	P. O'Neil Ferguson
M. Alphonse Gaudet	M. Aurèle Young
Sr Jacqueline Bouchard	Mme Marcelle Dumont
M. Victor Ross	P. Reno Desjardins
M. Yvan Albert	M. Léandre Bourque
M. Raymond LeBlanc	M. Numa Marcotte
P. Louis Cyr	M. Jean Cadieux
P. Arthur Gauvin	P. Roland Soucie
M. Jean Dumas	

Etaient absents:

M. Alexandre Boudreau  
Sr Ghislaine Cormier  
M. Brian Newbold  
P. Léopold Lanteigne

Le Secrétaire fit la lecture du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 1967. Sur proposition de M. Jean Cadieux, appuyé par M. Victor Ross, le rapport est adopté.

**Correspondance**

Le Conseil de la Faculté des Sciences envoya une lettre demandant aux membres du Sénat d'insister auprès du Conseil des Gouverneurs pour que des démarches et des pressions soient exercées auprès du gouvernement provincial dans le but d'obtenir des crédits supplémentaires normalement attribués à une institution naissante et pour que l'Université de Moncton bénéficie de subventions proportionnelles à la population qu'elle dessert et non au prorata du nombre d'étudiants inscrits, ce qui favorise un écart grandissant entre le niveau d'éducation des deux groupes ethniques du Nouveau-Brunswick.

Sur proposition du P. Roland Soucie, appuyé par M. Jean Cadieux, les membres du Sénat adoptèrent la position prise par le Conseil de la Faculté des Sciences.

**Comité des degrés honorifiques:**

Le Comité recommanda au Sénat de décerner des doctorats honorifiques aux personnes suivantes, à l'occasion de la collation des grades, le 19 mai 1968:

- 1 - L'Honorable Roland Mitchener Substitut - L'Honorable Lester B. Pearson
- 2 - R.P. Clément Cormier
- 3 - M. Alain Peyrefitte, Ministre français de l'Education Nationale
- 4 - Dr P.C. Laporte
- 5 - Edmond Frenette

./.

Le Comité recommanda au Sénat de reconnaître les mérites du Frère Léopold Taillon en le proclamant professeur émérite de l'Université de Moncton avec tous les droits et privilèges que comporte cette fonction.

Sur proposition de M. Jean Cadieux, appuyé par M. Aurèle Young, le Sénat accepta les recommandations du Comité des degrés honorifiques.

**Comité des règlements académiques:**

- 1- Le Secrétaire présenta le calendrier académique 1968-69. M. Alphonse Gaudet, appuyé par M. Léandre Bourque, proposa que le calendrier soit accepté avec un changement de date pour la période d'orientation fixée au 4-7 septembre. Cette proposition fut adoptée.
- 2- Le Secrétaire présenta un texte modifié des règlements académiques. Après l'examen de ce document et quelques changements mineurs le P. Desjardins, appuyé par M. Numa Marcotte, proposa l'adoption des règlements académiques. Cette proposition fut acceptée.

**Comités spéciaux:**

**1- Séminaire Notre-Dame du Perpétuel Secours :**

Le Collège St-Joseph demanda au P. Reno Desjardins, doyen de la Faculté des Arts, d'entreprendre des démarches auprès des autorités du Séminaire pour leur exposer les dernières décisions du Sénat concernant la révocation de leur statut d'affiliation.

Dans son rapport le P. Reno Desjardins informa les membres du Sénat que la direction du Séminaire acceptait de transférer à l'Université les étudiants des deux premières années à partir de septembre 1968.

Aucune décision n'a été prise concernant les étudiants de troisième et quatrième années. Dans le régime actuel ces étudiants continuent leur programme à Cap-Rouge.

M. Jean Cadieux, appuyé par Mme Marcelle Dumont, proposa que soit révoquée l'affiliation du Séminaire Notre-Dame du Perpétuel Secours et que pour une période de deux ans, se terminant en septembre 1970, l'Université décernera les diplômes aux étudiants selon le texte de l'entente de 1959. Cette proposition fut adoptée.

**2- Beaux-Arts :**

Le Secrétaire exposa la situation des programmes de Beaux-Arts et les demandes faites par l'Association des directeurs d'écoles secondaires, les responsables de ces secteurs au Ministère de l'Education. Le besoin de préparer du **personnel qualifié** pour l'enseignement de la musique et des arts plastiques exige des programmes plus spécialisés que ceux offerts actuellement.

Le P. Raoul Dionne, appuyé par M. Aurèle Young, proposa qu'une section Beaux-Arts soit **organisée** et confiée temporairement à la direction du Doyen des Arts; que les programmes de B. Musique (mention Education Musicale) et B. Beaux-Arts (mention enseignement) soient acceptés. Cette proposition fut adoptée avec une abstention.

**Rapports des Facultés - Ecoles:****Faculté des Arts:**

Dans son rapport de faculté, le Doyen exposa brièvement les nouvelles conditions d'admission des universités du Québec, le problème du cinquième cours de français dans le programme du BA, les modifications A la mention psychologie, les demandes d'une mention en mathématiques et en sciences **religieuses**, la participation des professeurs aux cours télévisés et radiodiffusés.

Sur proposition du P. Desjardins, appuyé par Mme Dumont, le rapport est reçu.

**Recommandations:**

- 1- Sur proposition du P. Desjardins, appuyé par M. Yvan Albert, le programme du BA comportera 14 cours obligatoires et 9 cours-options. Cette proposition fut adoptée.
- 2- Le P. Desjardins, appuyé par le P. Arthur Gauvin, proposa une mention mathématiques au programme du BA. Cette proposition fut adoptée avec trois abstentions.

**Faculté des Sciences:**

M. Victor Ross informa le Sénat que l'Apics se réunira à Moncton; que les démarches sont entreprises pour obtenir l'accréditation de l'Association des Ingénieurs. Il présenta en plus les nouveaux programmes.

Sur proposition de M. Ross, appuyé par M. Numa Marcotte, le rapport est reçu.

**Recommandations:**

- 1- Sur proposition de M. Victor Ross, appuyé par M. Cadieux, les programmes de B.Sc. spécialisation biologie fondamentale et biologie expérimentale, mention biologie et pré-médecine sont acceptés.
- 2- P. Reno Desjardins, appuyé par M. Alphonse Gaudet, proposa que ces programmes soient mis en vigueur en septembre 1968 en autant que le permettent les finances de l'Université. Cette proposition fut adoptée.
- 3- M. Numa Marcotte, appuyé par le P. O'Neil Ferguson, proposa qu'un programme de B.Sc. spécialisation biochimie soit accepté. Cette proposition fut adoptée.
- 4- Sur proposition de M. Victor Ross, appuyé par M. Léandre Bourque, les programmes suivants sont adoptés: certificats de trois ans en génie physique, génie chimique, génie des pêcheries et un programme de cinq ans en génie civil.
- 5- P. Reno Desjardins, appuyé par M. Alphonse Gaudet, proposa que ces programmes soient mis en vigueur en septembre 1968 et qu'ils suivent les étapes recommandées en autant que le permettent les finances de l'Université. Cette proposition fut acceptée.

6- M. Yvan Albert, appuyé par M. Victor Ross, proposa que soient acceptés les règlements recommandés pour les étudiants A temps partiel inscrits au Génie. Cette proposition fut adoptée.

**Ecole de Commerce:**

M. Jean Cadieux présenta la révision des programmes du B.Sc.Com., un programme de sciences secrétarielles et de préparation des enseignants, la maîtrise en administration commerciale et le programme de recyclage des professeurs de commerce. Sur proposition de M. Cadieux, appuyé par le P. Roland Soucie, le rapport est reçu.

**Recommandations:**

- 1- M. Jean Cadieux, appuyé par P. O'Neil Ferguson, proposa l'acceptation du programme de B.Sc.Com. mentions sciences secrétarielles et enseignement. Cette proposition fut adoptée.
- 2- Sur proposition de M. Jean Cadieux, appuyé par le P. Reno Desjardins, le programme de maîtrise en administration (M.B.A.) est accepté.
- 3- M. Jean Cadieux, appuyé par M. Léandre Bourque, proposa qu'un programme de quatre cours inscrits au M.B.A. soit offert par cours d'été pour les détenteurs de M.Sc.Com. et qu'à la fin de ce programme un nouveau degré de M.B.A. soit accordé à ceux qui auront suivi ce programme de recyclage.

Cette proposition amena une longue discussion de principe à savoir si nous devons accorder ce diplôme à nos professeurs même s'ils suivent des cours par des professeurs invités. La proposition fut adoptée par un vote de 9 oui, et 6 abstentions.

**Ecole d'Education-Psychologie:**

Le P. Roland Soucie présenta tous les programmes offerts à son Ecole, demanda de suspendre temporairement le programme de M.Ps. (orientation). Sur proposition du P. Soucie, appuyé par M. Léandre Bourque, le rapport est reçu.

**Recommandations:**

- 1- Le P. Roland Soucie, appuyé par Sr Bouchard, proposa l'acceptation d'un nouveau programme de quatre ans conduisant au B.Ed., avec orientation enseignement à l'élémentaire et enseignement au secondaire. Ce programme fut accepté avec un vote d'opposition à la proposition.
- 2- Sur proposition de P. Roland Soucie, appuyé par M. Aurèle Young, le programme de maîtrise en éducation mention orientation de groupe est accepté.
- 3- Sur proposition du P. R. Soucie, appuyé par M. Léandre Bourque, le programme de M.Ps.O. est suspendu. Cette proposition fut adoptée.
- 4- Le P. Roland Soucie, appuyé par Mme Marcelle Dumont, proposa l'acceptation d'un programme de quatre ans conduisant au baccalauréat en éducation physique, en autant que le permettent les finances de l'Université. Le programme fut accepté avec un vote d'opposition.

**École des Sciences Sociales:**

M. Aurèle Young exposa les difficultés de la nouvelle Ecole des Sciences Sociales et attira l'attention des membres du Sénat sur la possibilité d'organiser un programme de baccalauréat en Service Social avec la collaboration et une subvention du Ministère du Bien-Être Social. Sur proposition de M. Aurèle Young, appuyé par le P. Roland Soucie, le rapport est reçu.

**Recommandation:**

Le Sénat recommanda à M. Young de poursuivre son travail dans le but d'établir un programme de Service Social.

**Extension de l'enseignement:**

M. Yvan Albert exposa le travail accompli par son conseil dans l'élaboration des programmes spécialisés pour les enseignants. Sur proposition de M. Yvan Albert, appuyé par M. Jean Cadieux, le rapport est reçu.

**Recommandation:**

M. Yvan Albert, appuyé par M. Aurèle Young, proposa une révision du BA pour adultes et deux programmes temporaires pour les étudiants déjà inscrits au BE commerce et métiers. Cette proposition fut adoptée.

**Problèmes particuliers:**

- 1- Sur proposition du P. Roland Soucie, appuyé par M. Victor Ross, tous les programmes sous-gradués devront contenir un minimum de deux demi-cours de sciences religieuses et un maximum de quatre. Cette proposition fut adoptée.
- 2- Le P. Raoul Dionne, appuyé par Sr J. Bouchard, proposa qu'à l'avenir tous les diplômes universitaires soient écrits en français et que nous adoptions le format livre. Cette proposition fut acceptée.
- 3- Sur proposition de M. Aurèle Young, appuyé par le P. Roland Soucie, les cours d'éducation à l'Extension seront d'une durée de 30 h. au niveau du premier baccalauréat et de 45 h. pour les autres programmes. Cette proposition fut acceptée avec trois votes d'abstention.
- 4- M. Aurèle Young, appuyé par M. Numa Marcotte proposa qu'un comité spécial examine les cours au niveau du Certificat V qui peuvent être offerts par les collèges affiliés. Ce comité sera composé du vice-recteur, trois membres du comité des règlements académiques, trois membres pour représenter les collèges affiliés. Cette proposition fut adoptée.
- 5- Sur proposition de M. Aurèle Young, appuyé par Mme Marcelle Dumont, l'Institut de Memramcook sera représenté au Sénat par le Directeur et un membre élu. Cette proposition fut acceptée.
- 6- Le P. Roland Soucie, appuyé par M. Aurèle Young, proposa que le nouveau directeur de l'Ecole Normale assiste aux réunions du Sénat à titre d'observateur. Cette proposition fut acceptée.
- 7- Étant donné que la charte de l'Université ne prévoit pas au Sénat de représentant des enseignants de la province, les membres du Sénat décidèrent de remettre l'étude de cette question à une prochaine réunion.

Ajournement à 9:00 p.m.

Raoul Dionne, c. s. c.

Secrétaire général